

Compte rendu de la séance du 16 janvier 2019

Présents : *M. BONNET Bernard, M. BAREL Thierry, M. FAVERJON Philippe, , Mme MOLLARET Françoise,, M. GUYON Thierry, Mme PELLISSIER Élisabeth, Mme. LE GALL Martine, Mme MERLE Anne-Marie, M. FOURNIER Jean-Michel, Mme FAURE Murielle, Mme BARD-SAMUEL Ingrid, M. MAYET Ywan.*

Excusés : *, M. MOUSSU Stéphane, Mme, RODRIGUEZ Frédérique. Mme BRUNON Hélène, M. PERRIN David, M. REYMONDON Frédéric, M. PATOUILLARD Cédric*

Secrétaire de la séance : *Mme. PELLISSIER Élisabeth*

Monsieur Le Maire ouvre ce Conseil situé en milieu de semaine pour des raisons d'agenda.

Autorisation dépenses d'investissement (DE 2019_001)

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de prévoir des crédits avant le vote du budget primitif dans le cadre de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. En l'absence d'adoption du budget avant le 31 mars, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit un montant de 284 092,98 euros.

Il propose ainsi d'inscrire :

- 4000 € au chapitre 21
- 30 000 € au chapitre 20
- 30 000 € sur l'opération 110
- 10 000 € sur l'opération 135

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Adoption du plan climat énergie (DE 2019_002)

Monsieur le Maire indique que le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable, dont la finalité première est la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique et contre les polluants atmosphériques ayant de graves effets sanitaires sur la population. En signant ce plan climat, la commune s'engage à faire des efforts dans le cadre des objectifs généraux du PCAET, chose qu'elle réalise déjà en partie avec différentes actions lancées à ce jour (Zéro phyto, économie d'énergie...)

Le Conseil approuve la charte plan climat à l'unanimité.

Décision modificative exercice 2018 (DE 2019_003)

Le Maire fait part de la nécessité de prévoir des crédits complémentaires à l'article 7391172 à hauteur de 278 euros pris sur la section de fonctionnement à l'article 65888.

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits, ce qui est fait à l'unanimité.

Désignation membres CAO groupement de commandes centre bourg (DE 2019_004)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°DE_2018_084 constitutive d'un groupement de commandes avec le SIAEP Haut Forez dans le cadre de l'opération d'aménagement du centre bourg. A ce titre, il est nécessaire de désigner deux membres à la commission d'appel d'offres dudit groupement de commandes. Il est proposé de désigner M. PERRIN et Mme MERLE comme titulaires et M. BAREL et Mme FAURE suppléants. Cette proposition est adoptée.

Rénovation énergétique cantine garderie - modification délibération n°DE 2018_061 (DE 2019_005)

Monsieur le Maire évoque l'opération de rénovation énergétique du bâtiment cantine/garderie. Il rappelle au Conseil la délibération n°DE_2018_061 sollicitant la DETR et approuvant le plan de financement. En raison de diverses évolutions, il apparaît nécessaire de modifier ce plan de financement qui sera celui présenté dans le cadre de la DETR 2019, comme suit :

RENOVATION ENERGETIQUE CANTINE GARDERIE

| DEPENSES HT | | RECETTES | | % |
|-------------------------|----------------|-------------------------|------------------|------------|
| Travaux | | | | |
| Remplacement menuiserie | 48 800 | SIEL Révolution | 32 718 € | 29,7 |
| Couverture zinguerie | 4 500 | ETAT (DETR 35,3%) | 38 886 € | 35,3 |
| Isolation ext | 38 500 | Fonds de concours SEM | 16 524 € | 15 |
| Isolation combles | 2 360 | Autofinancement commune | 22 032 € | 20 |
| Rampe accès PMR | 16 000 | | | |
| TOTAL HT | 110 160 | | 110 160 € | 100 |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le nouveau plan de financement proposé
- **SOLLICITE** la DETR 2019, ainsi que le fonds de concours de Saint-Étienne Métropole
- **PROPOSE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2019

Choix des entreprises rampe d'accès cantine garderie (DE 2019_006)

Monsieur le Maire fait part d'une consultation afin de remplacer la rampe d'accès personnes à mobilité réduites à la cantine. Après analyses des devis sollicités, il propose de retenir l'entreprise BONNEFOY pour un montant de 9550 euros HT pour la partie maçonnerie et l'entreprise FOURNIER DELORME pour un montant HT de 5921 euros pour ce qui est de la métallerie. Ces entreprises sont retenues à l'unanimité.

Choix des entreprises rénovation énergétique cantine garderie (DE 2019_007)

Monsieur le Maire fait part de la consultation pour les travaux de rénovation énergétique du bâtiment cantine garderie. Suite à l'analyse des offres et le classement effectué, il propose de retenir :

- Pour le lot n°1 Isolation thermique extérieure : l'entreprise ASTEN pour un montant HT de 38 196,71 euros.
- Pour le lot n°2 Menuiserie : l'entreprise GIRAUDIER pour un montant HT de 45 863,54 euros

Le Conseil approuve le choix de ces entreprises.

Amortissement fonds de concours versés à SEM (DE 2019_008)

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de se prononcer sur la durée d'amortissement des fonds de concours versés à Saint-Étienne Métropole. Ainsi il propose au Conseil d'amortir ces fonds sur une durée de 10 ans.

Réalisation d'un diagnostic sur l'église choix architecte, demande subventions (DE 2019_009)

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il apparaît nécessaire de réaliser une étude précise sur l'édifice de l'Eglise afin de savoir s'il y a des travaux à prévoir et si tel est le cas, de les planifier. Suite au passage de deux architectes spécialistes du patrimoine, il est proposé de retenir le devis de AHAH Architecture situé à

Saint-Genis-Laval pour un montant de 19 950 euros HT. Ce prix comprend des relevés, la réalisation de documents graphiques d'état des lieux (façade, plan, toiture...), la recherche d'archives, bilan état sanitaire, programme de travaux, dessin projet, étude structure...

Le Conseil approuve le devis de la société AHAH Architecture à l'unanimité.

Compte-rendu des commissions communales et intercommunales :

- ✓ M. MAYET fait état des dossiers d'urbanisme en cours.
Il évoque également le projet du centre-bourg et indique que la consultation des entreprises devrait se faire début février pour un commencement des travaux en mai 2018.
- ✓ Mme. MOLLARET informe le Conseil que le prochain conseil d'école se tiendra le 12 février prochain.
Les classes de CP et CE1 partent en voyage scolaire « astronomie » à Bully les 4,5 et 6 février.
Les inscriptions au centre de loisirs de février commenceront le 2 février.
- ✓ Mme. MERLE informe le Conseil de la livraison du bulletin la semaine prochaine ; distribution à prévoir.
- ✓ Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du grand débat national, un cahier de doléances est à disposition des administrés en mairie. Ce dernier sera transmis aux autorités compétentes.

*Sainte Barbe des pompiers le 26 janvier prochain

*Date du prochain Conseil à définir.